

AVIS DE TEMPÊTE CÉVENOLE

ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PAYSAGES, PATRIMOINE

Secteur Aubenas –Tanargue:
Etat des lieux du risque éolien
Mars 2022



Les Cévennes Ardéchoises sauront-elles échapper à la prolifération d'éoliennes industrielles promue par tous les gouvernements successifs des vingt dernières années?

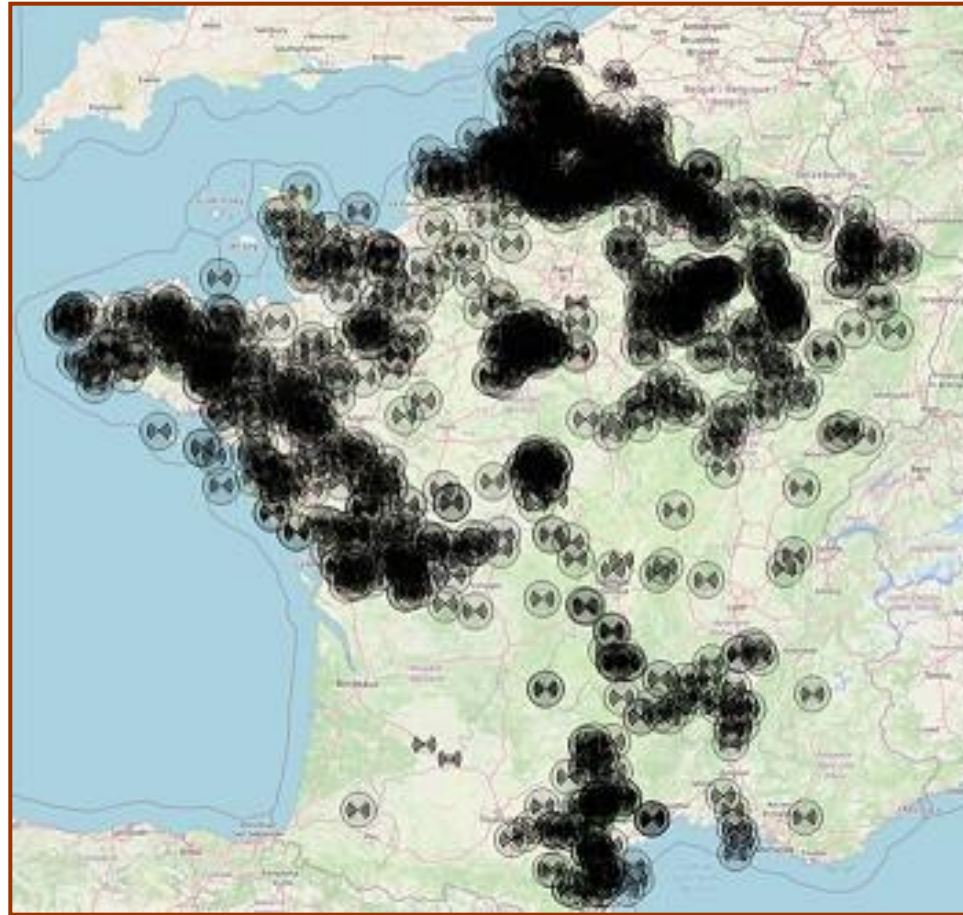
On explique ici pourquoi le risque éolien est actuellement au plus haut pour notre secteur entre Aubenas et Tanargue, et pourquoi il est essentiel de se mobiliser dès maintenant.

Dix ans déjà de prolifération éolienne...



Europe du Nord au début des années 2010. Le développement massif de l'éolien industriel dans les territoires ruraux a d'abord concerné le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne, c'est-à-dire les principaux pays producteurs d'éoliennes.

France 2020: situation contrastée



Chaque symbole correspond à un rayon de 20 km autour d'un parc éolien. Les zones en noir résultent de la superposition de symboles, ce sont les territoires où est apparue la « saturation éolienne »: saturation physique (= épuisement de l'espace disponible), saturation paysagère, et/ou saturation psychique (= ras-le-bol) des habitants. Freinée dans son élan dans les régions saturées, l'industrialisation éolienne essaie de se déployer dans les territoires jusqu'à présent préservés.

Une transition ...vers la zone industrielle généralisée

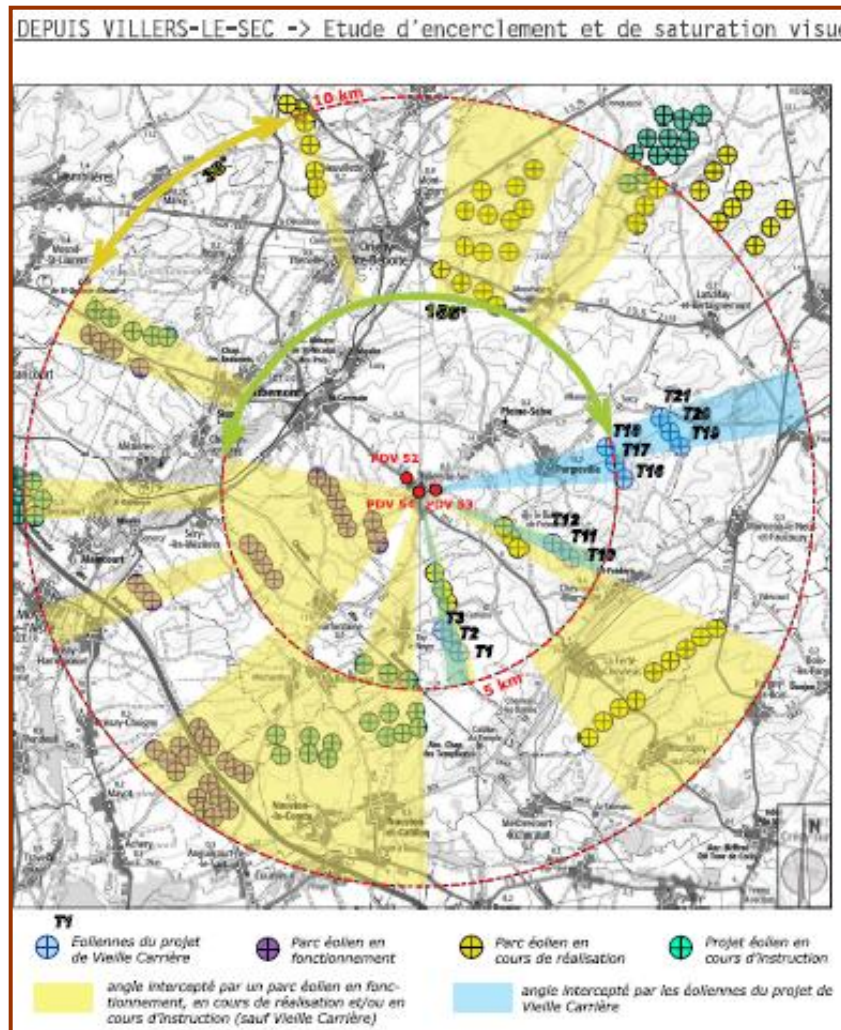
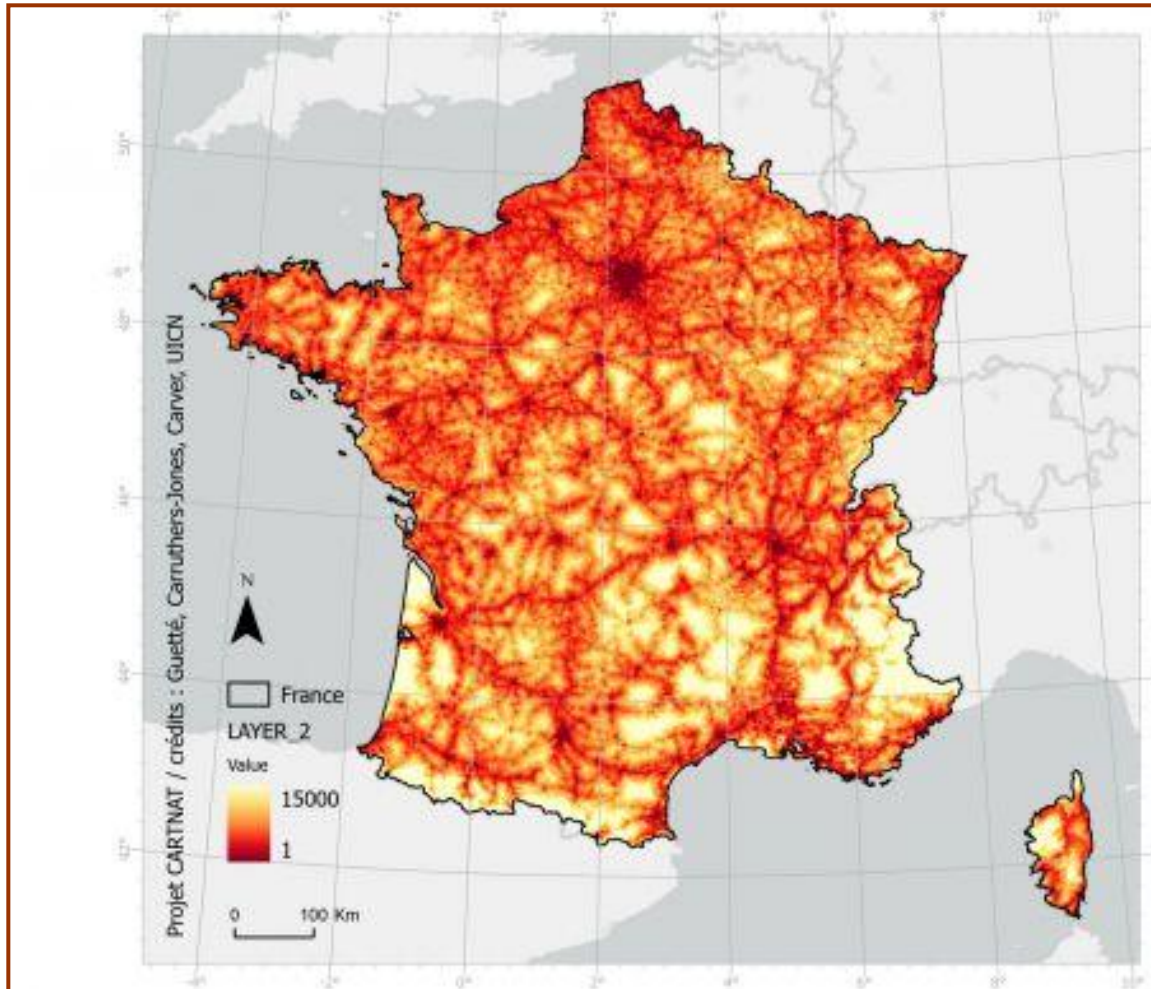


Illustration du phénomène de saturation. Ce village de Picardie (au centre) est entouré d'environ 130 éoliennes. Les zones colorées correspondent à tous les secteurs d'angle dans lesquels des éoliennes sont présentes dans le champ visuel des villageois. La saturation prend ici la forme d'un encerclement.

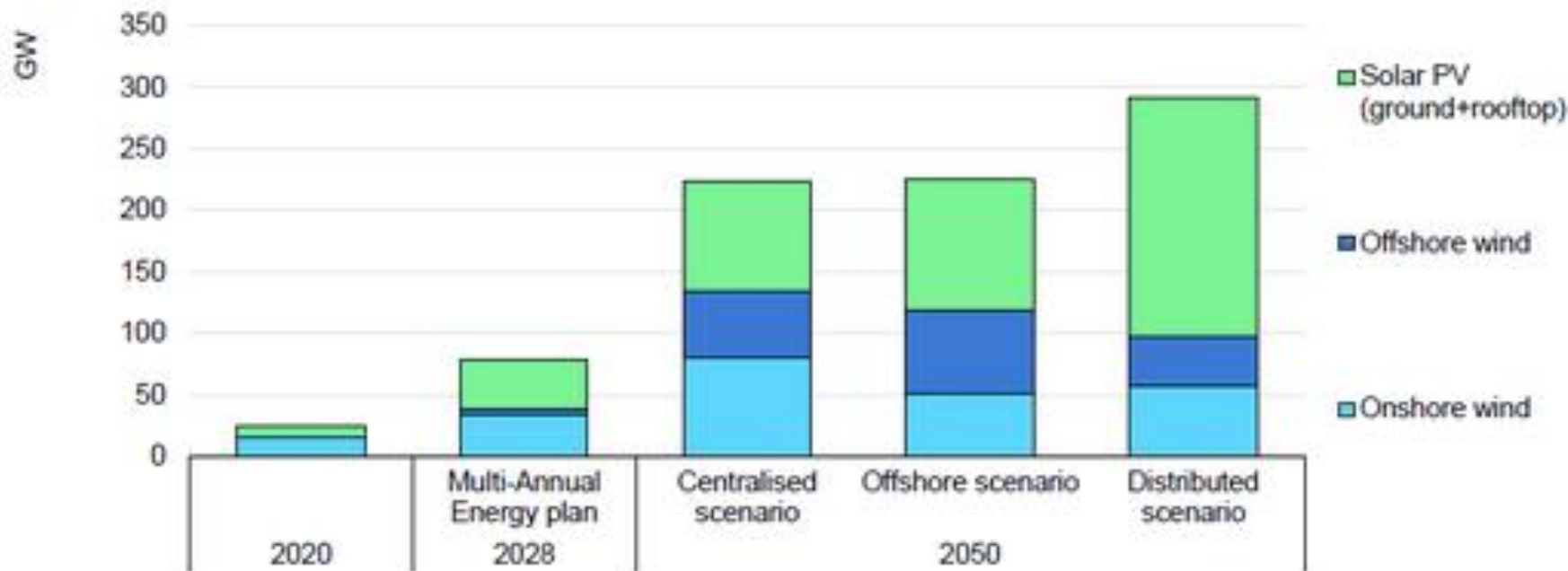
L'espace disponible est une ressource non renouvelable



Cartographie de l'empreinte humaine (urbanisation, artificialisation, infrastructures). Les zones les plus claires correspondent aux espaces les moins "aménagés". Ceux-ci sont une cible de choix pour le développement de l'éolien: moins de contraintes techniques, moins de contestation, et souvent des coûts d'installation moindres. Au fur et à mesure que l'espace disponible s'épuise, les conflits d'usage entre acteurs du territoire sont appelés à se multiplier – et que dire de la biodiversité...

La planification au niveau national vise le doublement de l'éolien terrestre

Figure 2.6 Variable renewable generation scenarios compared with today's capacity



Note: Figures concerning the Multi-Annual Energy plan correspond to mean values between lower and higher objectives for 2028.

Source: RTE (2020) based on the Multi-Annual Energy Plan 2020.

Progression des énergies renouvelables intermittentes au titre de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, horizon 2028) et des scénarios RTE horizon 2050. L'éolien terrestre est en bleu ciel. Selon les dernières annonces présidentielles (discours de Belfort 10 février 2022), l'objectif pour l'éolien terrestre représenté ici pour 2028 (PPE) serait désormais décalé à l'horizon 2050. Cet objectif signifie un doublement de la puissance éolienne terrestre actuellement installée.

La Région AURA chargée de maintenir le rythme actuel de développement

Développement Eolien

Contexte régional

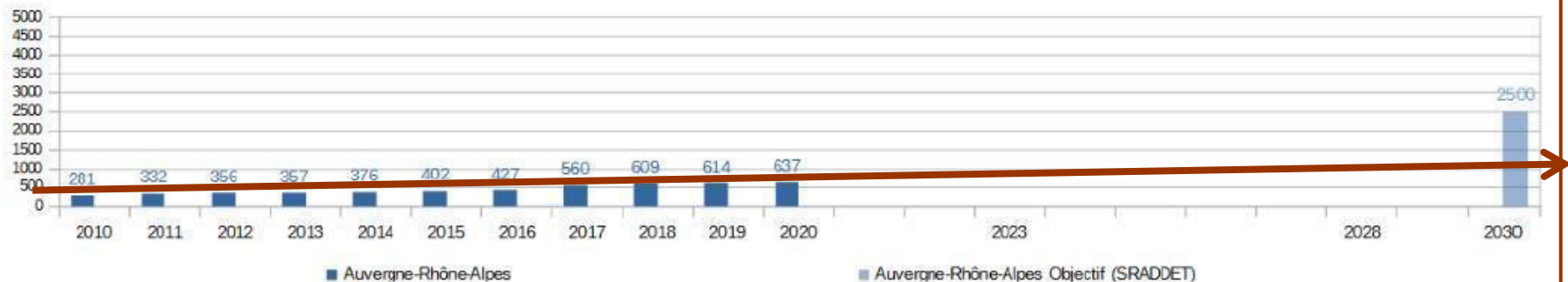
- 637MW en service fin 2020

Objectif SRADDET : 2500 MW

=> cohérent avec la trajectoire PPE

=> cohérent avec les orientations des SDDR et S3REnR

Evolution des puissances éoliennes raccordées (MW)



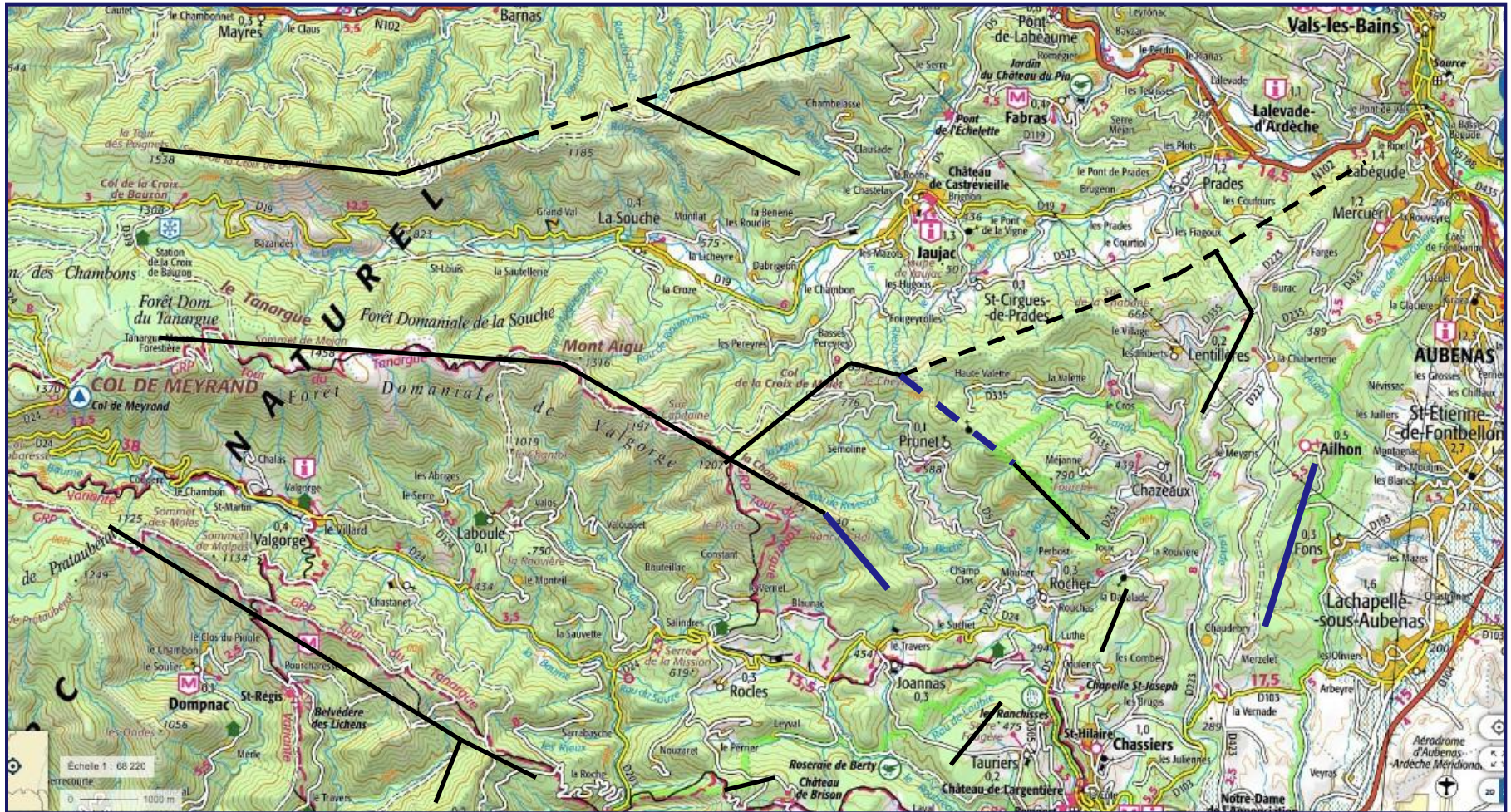
Représentation du développement de l'éolien en région Auvergne-Rhône-Alpes. A gauche en bleu foncé, la puissance éolienne effectivement installée. A droite en bleu ciel, l'objectif de puissance installée à l'horizon 2030 au titre du SRADDET (= document de planification de la Région). Si on extrapole les dernières annonces du président Macron (Belfort 10/2/2022), cet objectif serait maintenu mais décalé de 2030 à 2050. L'atteinte de cet objectif supposerait donc grosso modo de maintenir le rythme de développement observé pour la décennie 2010-2020.

Cévennes Ardéchoises: les promoteurs éoliens ont déjà "un pied dans la porte"



Emplacement prévu des 18 éoliennes du projet du Prataubérat , 6km à l'ouest de Valgorge. Cinq éoliennes supplémentaires initialement prévues ont été retirées face à l'hostilité exprimée par les communes de Dompnac et Saint-Mélany. *"La France a une ambition d'excellence environnementale ... Il n'est pas question ... en Ardèche, dans les Cévennes, de sacrifier parmi les plus beaux paysages du monde "* avait dit Delphine Batho alors ministre de l'Environnement (BFM-TV le 4 Juin 2013). La ministre justifiait ainsi la loi d'interdiction de la fracturation hydraulique des gaz de schiste. Le secteur du Prataubérat est "parmi les plus beaux paysages du monde".

Secteur Aubenas-Tanargue: toutes les crêtes sont potentiellement concernées



—

Ligne de crête potentiellement ciblée

- - -

Ligne de crête déjà ciblée par des projets éoliens (années 2011-2018)

—

Ligne de crête potentiellement ciblée avec risque accru en 2022

- - -

Ligne de crête déjà ciblée par des projets éoliens (années 2011-2018) et avec risque accru en 2022

Le secteur entre Aubenas et Tanargue très exposé – pourquoi?

Les textes d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de planification éolienne n'offrent aucune protection fiable:

- . SRADDET - schéma régional d'aménagement du territoire
- . SCOT - schéma d'aménagement du territoire pour l'Ardèche méridionale
- . Cartographie éolienne de la DREAL (services techniques de l'Etat en Région)
- . PLUs - plans locaux d'urbanisme
- . PNRMA - les dispositions du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche en matière d'éolien sont considérées par l'Etat comme non contraignantes

Pas de statut de sanctuaire environnemental (espèces protégées etc); au contraire, le secteur s'est ouvert à la périurbanisation, aux coupes rases forestières, aux infrastructures type antennes-relais etc

Pas sur le circuit touristique principal (Gorges de l'Ardèche, grotte Chauvet..)

La protection fournie par les SETBA (Secteur d'Entraînement à Très Basse Altitude) de l'Armée de l'Air n'est pas assurée à l'avenir

Faible densité démographique, population dispersée

"Arrière-pays" administratif, cloisonnement communal, "effets de bord"

Pourquoi se mobiliser maintenant?

Au niveau de la politique énergétique nationale, le retour en force du nucléaire (annonces du président Macron à Belfort le 10 février 2022) ne doit pas cacher que tous les partis dits "de gouvernement" soutiennent de fait la continuation du développement massif de l'éolien. Face à l'impopularité croissante de la filière, s'attendre à ce que les projets se multiplient sur le terrain dès que la période électorale à venir sera passée.

Au niveau juridique et réglementaire:

- . l'accès à la justice pour les citoyens qui contestent les projets a été réduit de façon drastique, par exemple: plus de recours possibles devant les tribunaux administratifs
- . les procédures d'autorisation préfectorale ont été concentrées et accélérées
- . les considérations concernant les paysages et le patrimoine rural sont presque complètement écartées
- . les objectifs gouvernementaux se traduisent par des pressions sur les préfets, donc sur les maires, sur l'Armée de l'Air etc

Conclusion 1:

Attendre qu'un ou des projets éoliens soient déclarés est imprudent

Conclusion 2:

Seule une contestation forte de la part de la population locale et des élus peut faire obstacle à l'éolien et préserver notre environnement